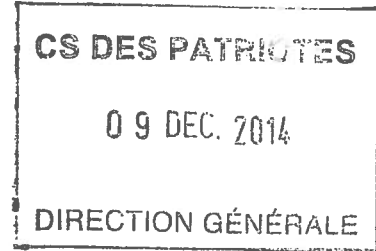


CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE
EN LIEN AVEC LE PLAN DE RÉUSSITE DE L'ÉCOLE ET
LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015



ÉTABLISSEMENT : DU TOURNE-VENT

ANNÉE 2014-2015

CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

Préciser les éléments retenus de l'analyse qui ont guidé les choix de l'équipe-école dans les pistes d'action identifiées.

L'école du Tourne-Vent compte 380 élèves répartis en trois groupes au préscolaire et 14 groupes au primaire sous la supervision des titulaires et des spécialistes qui en ont la responsabilité. L'école offre une continuité dans la mise en place de regroupement en classe ordinaire.

Notre école est sise dans un quartier résidentiel aisé où la plupart des élèves se rendent à l'école à pied. Selon l'échelle de « défavorisation » du ministère de l'Éducation du Québec, la clientèle de l'école se situe au premier rang sur une échelle de 10. Le niveau socio-économique est donc élevé. Le milieu est composé de familles scolarisées qui disposent, de façon générale, d'un environnement culturel riche et stimulant. De plus, il appert que l'éducation prend une place prédominante au sein des familles. Cela se perçoit par les efforts que les enfants mettent dans leurs études et le haut taux de réussite scolaire de ces derniers.

En complément d'information, pour tous les cycles, les résultats globaux de nos élèves pour les deux dernières années sont supérieurs à ceux des élèves de l'ensemble de la commission scolaire et du secteur de Sainte-Julie. De façon plus particulière, à l'intérieur de notre commission scolaire, il existe un écart entre les résultats moyens en français pour les compétences lire et écrire, selon le sexe, à l'avantage des filles. Cet écart est également constaté à notre école, mais dans une moindre mesure.

Plusieurs aspects teignent de façon particulière notre école. D'abord, la littérature jeunesse occupe une place de choix dans toutes les classes. Les diverses activités reliées aux livres offrent des occasions privilégiées d'apprentissage et de contacts avec l'univers culturel. Dans ce sens, nous trouvons aussi essentiel de valoriser la curiosité intellectuelle. De plus, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication est très implantée dans l'école. Un tableau interactif est utilisé dans chaque classe afin d'offrir un environnement riche et stimulant.

Enfin, des valeurs saines et universelles sont mises de l'avant afin que nos élèves grandissent et apprennent à vivre en société en tant que futurs citoyens responsables : de leurs gestes, de leurs choix et cela, dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. À titre d'exemple, notre milieu fait partie, depuis quelques années, du mouvement des écoles vertes Brundtland. La volonté de poser au quotidien des actions concrètes, mesurables et continues pour développer de saines habitudes de vie et améliorer la qualité de l'environnement nous tient à cœur.

Finalement, la poursuite de notre mission commune se fait sous le signe de la prévention et de l'intervention précoce et intensive. Nous nous préoccupons aussi d'adapter les interventions et de mettre en place des pratiques innovantes afin de répondre aux besoins des garçons. Nous voulons aussi donner priorité à une application concertée d'un code disciplinaire pour l'ensemble de l'école.

Daniel Cardin

Directeur

PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| MISSION : Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/> | | | Nom de l'établissement : DU TOURNE-VENT | |
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer la capacité de l'élève à élaborer des projets, à les planifier et à les mener à terme. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP | | |
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.1 Diplomation et qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 ^{re} secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %. | | | |
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2014-2015, diminuer le nombre des filles qui ne répondent pas aux exigences du 3 ^e cycle en mathématique pour les deux compétences | | | | |
| INDICATEUR : La proportion des filles qui atteignent les attentes du 3 ^e cycle en mathématique. | CIBLE FINALE : Augmenter de 1 % le nombre des filles qui atteignent les attentes du 3 ^e cycle en mathématique. Passer de 92 à 93 % | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans LUMIX | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> | |

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--------------------------------|----------------------|--|
| 1. Modélisation et justification de la démarche et utilisation du matériel de manipulation | Enseignantes | 2014 - 2015 | Conseillère pédagogique et orthopédagogue |
| 2. Utilisation des SA (situation d'apprentissage), des SAE (situation d'apprentissage et d'évaluation) et retour sur l'évaluation | Enseignantes | 2014 - 2015 | Conseillère pédagogique |
| 3. Harmonisation des exigences et des évaluations par degré à chaque bulletin et arrimage inter-cycle en lien avec la Progression des apprentissages, le Programme de formation de l'école québécoise et les critères d'évaluation | Enseignantes et orthopédagogue | 2014 - 2015 | Conseillère pédagogique Maisons d'édition |
| 4. Formation par une conseillère pédagogique en mathématique Intégration et utilisation des TIC en mathématique | Enseignantes | 2014-2015 | Conseillère pédagogique |
| | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DU TOURNE-VENT

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer la capacité de l'élève à élaborer des projets, à les planifier et à les mener à terme. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|--|--|
| BUT I L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante. |
|--|--|

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2014-2015, augmenter le pourcentage des élèves du 1^{er} cycle qui se donnent des méthodes de travail efficace.

| | | | |
|--|---|--|---|
| INDICATEUR : Le nombre d'élèves qui respectent les méthodes de travail efficace (respect des stratégies enseignées) et dont les résultats se situent aux niveaux A et B du barème. | CIBLE FINALE : Pour le 1 ^{er} cycle: passer de 84 % à 85 % | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Grille d'appréciation structurée et objective complétée par les enseignantes à chaque étape <u>Barème :</u> 1- Atteint 2- Non atteint | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|--|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|--------------------------|--|--|
| 1. Enseignement explicite de stratégies en méthodologie | Enseignantes | Tout au long de l'année | Enseignantes du cycle |
| 2. Fournir des modèles aux élèves de démarches claires d'organisation (exemples concrets, plans, etc.) Rencontre cycle pour assurer la cohérence des exigences en français et en mathématique dans le même cycle | Enseignantes | Tout au long de l'année Tout au long de l'année | Enseignantes du cycle Enseignantes du cycle |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DU TOURNE-VENT

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
|---|---|

OBJECTIF MESURABLE :
 Augmenter les résultats moyens des élèves en lecture de 1 % en portant une attention particulière à la réussite des élèves du 3^e cycle et des garçons.

| | | | |
|--|---|--|---|
| INDICATEUR : Résultats moyens de fin d'année en lecture par cycle et par sexe | CIBLE FINALE : <u>En juin 2015 :</u> 1^{er} cycle filles : passer de 79 % à 80 % 1^{re} cycle garçons : passer de 80.5 % à 81.5 % 2^e cycle filles : passer de 80 % à 81 % 2^e cycle garçons : passer de 76.6 % à 78 % 3^e cycle filles : passer de 80 % à 81 % 3^e cycle garçons : passer de 77% à 78% | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Résultats moyens de fin de cycle, filles et garçons – LUMIX et GPI | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|--|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--------------------------------|-----------------------|---|
| 1. Activités de conscience phonologique au préscolaire et en première année (ex. : Petits mots, j'entends tes sons, ABC Boom, Raconte-moi les sons, orthographe approchées) Enseignement explicite de stratégies de lecture Enseignement explicite lié aux différents types de questions (ex. : compréhension, critique, etc.) Développement de stratégies cognitives et métacognitives Périodes de lecture de 15 minutes à tous les jours | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | C.P., orthopédagogue, Programme de formation, Petits mots, j'entends tes sons |
| 2. Harmonisation des exigences et des évaluations par degré à chaque bulletin en lien avec la Progression des apprentissages, le Programme de formation de l'école québécoise et les critères d'évaluation | Enseignantes | Avant chaque bulletin | Conseiller pédagogique de français et enseignantes |
| 3. Continuité dans l'utilisation de dispositifs variés en lecture pour l'enseignement et l'évaluation d'un degré à l'autre (ex. : cercle de lecture, à partir d'album jeunesse : modelage, pratique guidée, pratique autonome, les cinq au quotidien, etc.) | Enseignantes | Au quotidien | Conseiller pédagogique de français |
| 4. Différenciation pédagogique (flexibilité : choix de lecture qui rejoint les intérêts des élèves adaptation et modification) | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | Conseiller pédagogique et orthopédagogue |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DU TOURNE-VENT

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|--|---|
| BUT 2 L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture | Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 ^e secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire. |
|--|---|

OBJECTIF MESURABLE :
Augmenter les résultats moyens des élèves en écriture de 1 % en portant une attention particulière à la réussite des élèves du 3^e cycle et des garçons.

| INDICATEUR : | CIBLE FINALE : | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : | ANNÉE D'APPRÉCIATION : |
|--|--|---|--|
| Résultats moyens de fin d'année en écriture par cycle et par sexe | En juin 2015 : 1^{er} cycle filles : passer de 78.5 % à 80 % 1^{re} cycle garçons : passe de 79.1 % à 80 % 2^e cycle filles : passer de 82 % à 83 % 2^e cycle garçons : passer de 77 % à 78 % 3^e cycle filles : passer de 83 % à 84 % 3^e cycle garçons : passer de 74 % à 75 % | Résultats moyens de fin de cycle (LUMIX) GPI | Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--------------------------------|-----------------------|--|
| 1. Enseignement explicite des stratégies en écriture Enseignement explicite de règles et régularités orthographiques (par exemple : utilisation du matériel <i>Scénario pour mieux écrire les mots</i>) Développement des stratégies cognitives et métacognitives | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | Conseiller pédagogique, orthopédagogue et Programme de formation |
| 2. Harmonisation des exigences et des évaluations par niveau pour l'écriture à chaque bulletin en lien avec la progression des apprentissages, le programme de formation de l'école québécoise et les critères d'évaluation | Enseignantes | Avant chaque bulletin | Conseiller pédagogique et enseignantes |
| 3. Utilisation de dispositifs variés en écriture qui considèrent les intérêts de tous les élèves (ex. : ordinateurs, journal de bord, entrevue, écriture collective, documentaire, révision par les pairs, etc.) Utilisation de la grammaire en 3D au 1 ^e et au 2 ^e cycle et utilisation de matériel concret pour l'explication des manipulations syntaxiques au 3 ^e cycle Favoriser de courtes et fréquentes périodes d'écriture. Avoir à l'esprit les particularités des garçons. | Enseignantes et orthopédagogue | Au quotidien | Conseiller pédagogique et orthopédagogue Référentiels |
| 4. Différenciation pédagogique (flexibilité : thèmes qui rejoignent les intérêts des filles et des garçons, adaptation et modification) | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | Conseiller et orthopédagogue |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DU TOURNE-VENT

| | | |
|---|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école veut rendre plus accessible la réussite éducative de tous les élèves via des services différenciés. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP |
|---|-----------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| BUT 3 L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3% (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015 |
|---|--|

OBJECTIF MESURABLE :
De 2014 à 2016, augmenter les résultats moyens des six élèves identifiés en juin 2014 (3^{re} année) en français lecture et écriture .

| | | | |
|---|---|---|--|
| INDICATEUR : Le résultat moyen en français des six (6) élèves de 3 ^{re} année identifiés en 2014-2015. | CIBLE FINALE : Augmenter les résultats pour chaque élève ciblé : - pour les élèves se situant entre 60 % et 62 % atteindre 65 % ; - pour les élèves se situant entre 62 % et 65 % atteindre 69 % et plus d'ici la fin de l'année 2015-2016. | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Statistiques dans LUMIX | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2016 : <input type="checkbox"/> |
|---|---|---|--|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|--|----------------------|--|
| I. Dépistage précoce au préscolaire et en 1 ^{re} année (interventions précoces) Travail de concertation : portrait de classe, rencontre multidisciplinaire et comité d'aide (services complémentaires) | Enseignantes, direction, professionnelles, et orthopédagogue | Toute l'année | Enseignantes, orthopédagogue et professionnelles |

| | | | | |
|----|--|--------------------------------|---------------|--|
| | Suivi rigoureux des plans d'action et des plans d'intervention | | | |
| 2. | Porter une attention particulière aux stratégies utilisées lors des SAE et des SE en lecture, écriture (ex : différenciation) | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | Orthopédagogue et conseillers pédagogiques |
| 3. | Interventions ciblées, Rééducation en orthopédagogie. Introduction à l'utilisation des ressources informatiques Utilisation de mesures adaptatives telles que le prédicteur de mots, suivi dynamique des mots lus et correcteur, ainsi que la synthèse vocale. | Enseignantes et orthopédagogue | Toute l'année | Orthopédagogue |
| 4. | Recourir à différentes approches pédagogiques (ex. : intelligences multiples, travail en coopération, etc.) | Enseignantes | Toute l'année | Conseillers pédagogiques |
| 5. | Enseignement explicite de stratégies de lecture Enseignement explicite lié aux quatre différents types de questions (ex. : compréhension, critique, etc.) | Enseignantes | Toute l'année | Conseiller pédagogique, orthopédagogue et Programme de formation |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| | | | |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| RÉSULTATS OBTENUS : Se référer au rapport annuel | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|--|--------------------------------|--------------------|---|

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :** DU TOURNE-VENT

| | | |
|---|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à développer chez l'élève des principes éthiques dans des contextes sociaux. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|---|-----------------------------------|--|

| | |
|--|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ». Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP). |
|--|--|

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2014-2015, augmenter de 3 % le sentiment de sécurité dans l'école des élèves de 4^e année.

| INDICATEUR : | CIBLE FINALE : | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin |
|--|--|--|--|
| Le pourcentage d'élèves se disant en sécurité dans l'école de 4 ^e année | Passer de 89% en juin 2014 à 92 % en juin 2015 | Sondage sur l'intimidation | 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|---|-------------------------|---|
| 1. Mise en place d'une causerie dans chacune des classes (ex. : conseil de coopération, cercle magique ou autres) Démarche de résolution de conflits (ex. : projet Vers le Pacifique, Ambassadeur, Pleins Pouvoirs, etc.) | Enseignantes et technicienne en éducation spécialisée | Tout au long de l'année | Enseignantes et technicienne en éducation spécialisée (TES) |
| 2. Pour les élèves du 1 ^e et du 2 ^e cycle, faire vivre différents ateliers en classe par la technicienne en éducation spécialisée au regard des règles, des habiletés sociales et de l'intimidation Au 3 ^e cycle, ateliers par la psycho-éducatrice en classe (Gang de choix et Cyber-prudence) et rencontres ciblées entre les élèves et la TES et/ou la psycho-éducatrice selon les besoins | Technicienne en éducatrice spécialisée, psycho-éducatrice et enseignantes | À chaque année | TES |
| 3. Présenter et faire appliquer le code de vie de l'école | Tout le personnel | Toute l'année | Échanges, comité |
| 4. Aménagement des aires de jeux et prêts de matériel lors des récréations Assure une bonne surveillance sur la cour d'école lors des récréations | Enseignantes, TES et direction | Toute l'année | Enseignante, TES et direction |
| 5. Mise à jour du plan de lutte pour contrer et prévenir l'intimidation et la violence à l'école (actualisation du protocole au besoin) | Direction, TES, psycho-éducatrice et membres du personnel | Tout au long de l'année | Loi no.56, ressources éducatives, TES, psycho-éducatrice et direction |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

| | | |
|--|-----------------------------------|--|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs en lien avec un mode de vie sain et actif. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études |
|--|-----------------------------------|--|

| | |
|---|--|
| BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes. |
|---|--|

OBJECTIF MESURABLE :
 Pour l'année 2014-2015, augmenter la proportion des collations mangées par les élèves du 3^e cycle dont la qualité nutritive est en respect de la politique école.

| | | | |
|---|--|---|---|
| INDICATEUR : La proportion des collations dont la qualité nutritive respecte la politique école | CIBLE FINALE : Passer de 81 % en juin 2013 à 82 % en juin 2014 | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : - Vérifications sporadiques à trois moments durant l'année (octobre, janvier et avril) du nombre d'élèves qui ont des collations santé; - Utilisation d'une feuille synthèse par cycle pour consigner les résultats; - Cibler des classes différentes, par cycle, à chacune des évaluations | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|--|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|----------------------------------|----------------------|--|
| 1. Application de la politique-cadre pour une saine alimentation et un mode physiquement actif | Direction et enseignantes | En tout temps | MELS |
| 2. Application de la politique école sur les collations santé | Enseignantes | En tout temps | Enseignants, agenda scolaire et parents des élèves |
| 3. Activités en lien avec le mois de l'alimentation, sensibilisation à la semaine «Défi moi je croque» | Enseignante d'éducation physique | Mois de mars | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|--|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel 2012-2013 | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

| | | |
|--|--|--|
| <p>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs en lien avec un mode de vie sain et actif.</p> | <p>COMMENTAIRES (au besoin) :</p> | <p>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2 Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études</p> |
|--|--|--|

| | |
|--|---|
| <p>BUT 4 L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif</p> | <p>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (mise à jour 2012-2013) Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires. Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2^e, 4^e et 6^e années au primaire et en 2^e et 5^e secondaire.</p> |
|--|---|

OBJECTIF MESURABLE :
Pour l'année 2014-2015, augmenter le pourcentage d'élèves engagés dans des activités favorisant un mode de vie physiquement actif.

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>INDICATEUR : Le pourcentage de réussite de la course continue.</p> | <p>CIBLE FINALE : Pour juin 2015, passer de 95 % à 96 %</p> | <p>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Rapport commission scolaire</p> | <p>ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015: <input checked="" type="checkbox"/></p> |
|--|--|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|--|---|--|--|
| 1. Activités de préparation à l'évènement | Enseignants en éducation physique et animateurs | Tout au cours de l'année | Personnel spécialisé et enseignants |
| 2. Organisations d'événements sportifs (ex. : Course, défi Pierre Lavoie, cirque, etc.) | Enseignants et direction | Au cours de l'année | Enseignants en éducation physique |
| 3. Évaluation de la condition physique de nos élèves à partir d'une grille d'évaluation commune à la Commission scolaire des Patriotes | Enseignants en éducation physique | De la 1 ^{re} à la 3 ^e étapes | Enseignants en éducation physique et conseillère pédagogique en éducation physique |
| | | | |
| | | | |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|--------------------------------|--------------------|---|
| Se référer au rapport annuel | | | |

MISSION : Instruire Socialiser Qualifier **Nom de l'établissement :**

| | | |
|--|-----------------------------------|---|
| ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs. | COMMENTAIRES (au besoin) : | PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5 Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population |
|--|-----------------------------------|---|

| | |
|--|---|
| BUT 5 L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle | OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) : Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 ^{re} fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée. |
|--|---|

| |
|---|
| OBJECTIF MESURABLE : Pour l'année 2014-2015, sensibiliser les élèves à la formation professionnelle |
|---|

| | | | |
|---|--|---|---|
| INDICATEUR : Le nombre d'activités offertes | CIBLE FINALE : Trois activités par année | MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF : Réalisation des activités | ANNÉE D'APPRÉCIATION : Ajuster au besoin 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> |
|---|--|---|---|

| MOYENS (comment) | RESPONSABLE (qui) | DURÉE (quand) | RESSOURCES (avec qui/quoi) |
|---|---|-----------------------------|--|
| 1. Présentation d'un diaporama aux élèves de 6 ^e année sur les différents parcours au secondaire | Enseignantes de 6 ^e année et direction | Une 1/2 journée en mai 2015 | Conseiller pédagogique |
| 2. Comprendre et documenter la transition primaire-secondaire : participation d'une enseignante de 6 ^e année au comité de transition primaire-secondaire (écoles de Ste-Julie); Faire vivre aux élèves de 6 ^e année différentes activités afin de favoriser le passage primaire-secondaire (ex. : 1/2 journée d'intégration à l'école secondaire, présence des élèves du 3 ^e cycle à un spectacle multi-arts à l'école secondaire, deux animations d'ateliers par l'AVSEC en classe, trois à quatre activités en lien avec le projet sac à dos, projet métier, sociogramme, etc.) | Enseignantes et direction | 2014-2015 | Enseignantes, AVSEC, technicienne en éducation spécialisée enseignants et direction de l'école du Grand-Coteau |

SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :

| RÉSULTATS OBTENUS : | ANALYSE DES RÉSULTATS : | JUGEMENTS : | RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS : |
|------------------------------|-------------------------|-------------|----------------------------------|
| Se référer au rapport annuel | | | |

DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 3 décembre 2014. Le numéro de la résolution est CE-03-12-03.

SIGNATURES

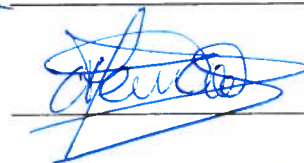
La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement :



Date : 7 décembre 2014

Direction générale adjointe:



Date : 2014-12-15